

Emilie DI ROSA

COMMUNE DE MARTIGUES

Document généré le mardi 03 décembre 2019 à 14:13

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 03/12/19	03/12/19	3622	10	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	03/12/19 à 11h10		2/3	19-180597	

Service : CP

Classification CPV :

Principale : 85111820 - Services d'analyses bactériologiques

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge
des Travaux et de la Co
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 180 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2019-S-0045 COMMUNE DE MARTIGUES / CCAS - PRESTATIONS D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES DENREES ALIMENTAIRES ET CONTROLES DIVERS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants : - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MARTIGUES Coordonnateur du groupement de commandes : COMMUNE DE MARTIGUES**

Référence 2019-S-0045/BO

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRL04

Lieu d'exécution La liste des établissements est mentionnée au CCTP

DESCRIPTION Le présent marché a pour objet : -D'effectuer des analyses microbiologiques de préparation cuisinée élaborée à l'avance ; -De réaliser le contrôle de l'hygiène des surfaces et du matériel ; -D'effectuer des analyses en chimie et bactériologie de l'eau ; -D'auditer le Plan de Maîtrise sanitaire (PMS) mis en place dans les différents secteurs de la restauration collective (cuisine

	centrale, restaurant municipal, restaurant scolaires, foyers et crèches) ; -D'apporter une aide dans la prise de décisions en cas de non -conformité ; -De manière exceptionnelle, lorsque des prestations ne figurent pas dans ces documents, il sera procédé à une demande de devis pour convenir du tarif. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.
Code CPV principal	85111820 - Services d'analyses bactériologiques La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT VILLE 40 000 €/ CCAS 5 000 € Valeur estimée hors TVA : 180 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 3
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Aucune clause de garantie financière prévue.
Financement	Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de chaque collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Conditions de participation	
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions : - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois	

derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; le cadre de la candidature; Agrément ministériel du prestataire pour les analyses de denrées alimentaires; Qualifications AFNOR COFRAC ISO ...; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50 % : Prix des prestations

40 % : Valeur technique

10 % : Délais

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES

Hôtel de Ville

<http://www.marches-publics.info>

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 31 95

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **07/01/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0045 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 03/12/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7